



PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Revenu médian des ménages

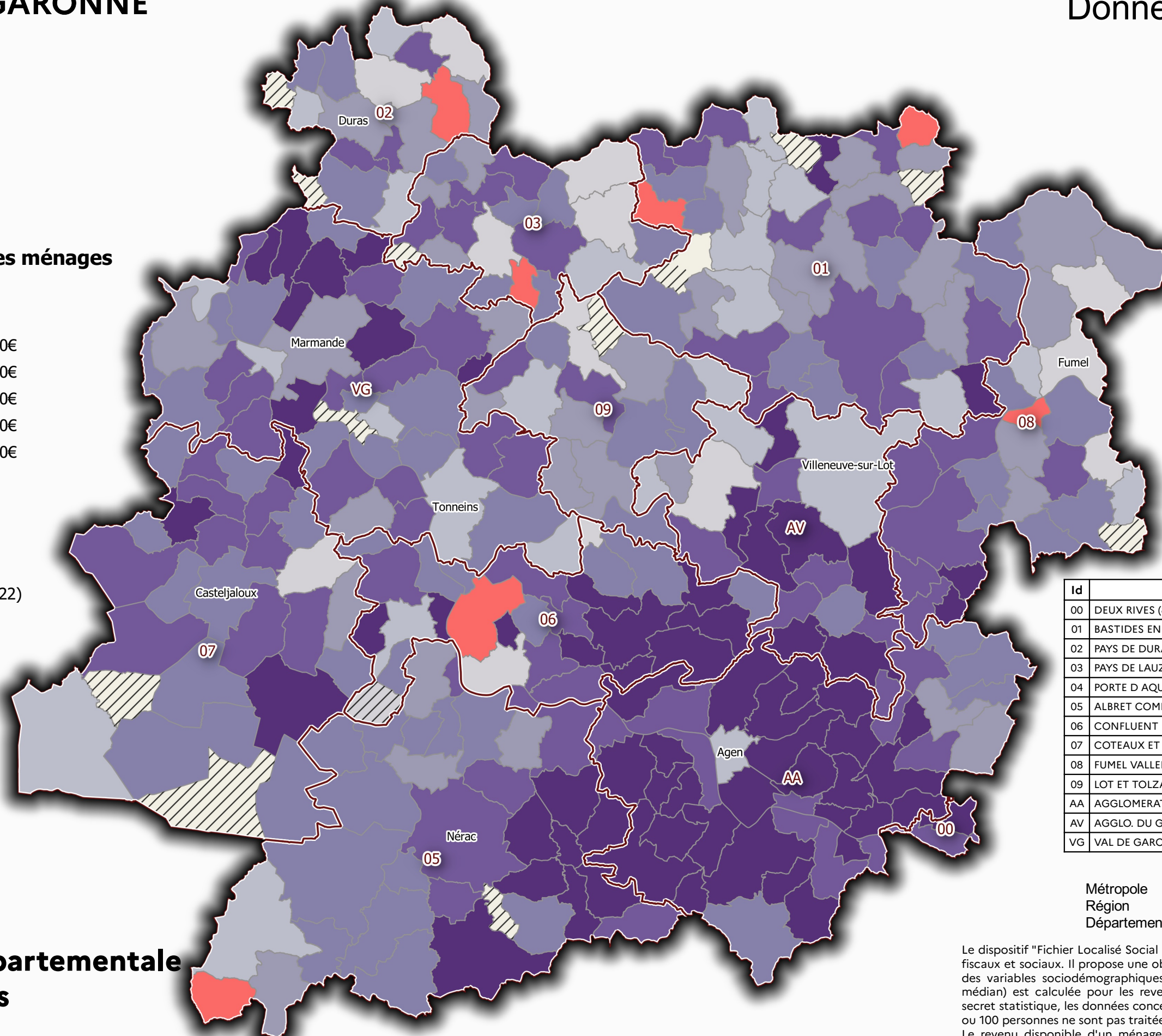
Donnée communale 2019

Revenu médian des ménages

- inférieur à 17400€
- entre 17400 et 18000€
- entre 18000 et 18750€
- entre 18750 et 19250€
- entre 19250 et 20250€
- entre 20250 et 21500€
- supérieur à 21500€

/// commune soumise au secret statistique

□ EPCI (périmètres 2022)

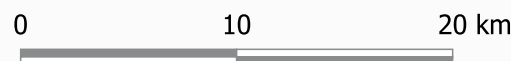


Id	Nom de l'EPCI	Médiane	Evol 2018-2019
00	DEUX RIVES (82)	20 000	2.51%
01	BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD	19 550	0%
02	PAYS DE DURAS	18 790	0.59%
03	PAYS DE LAUZUN	18 800	0.59%
04	PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES	21 110	0.72%
05	ALBRET COMMUNAUTE	20 240	1%
06	CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS	19 500	-1.02%
07	COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	20 110	-0.89%
08	FUMEL VALLEE DU LOT	19 280	1.58%
09	LOT ET TOLZAC	19 380	0.47%
AA	AGGLOMERATION D'AGEN	21 250	1.24%
AV	AGGLO. DU GRAND VILLENEUVOIS	19 580	1.24%
VG	VAL DE GARONNE AGGLOMERATION	19 760	1.02%

Métropole 21 930€ (+0.92%)
 Région 21 540€ (+1.17%)
 Département 20 110€ (+0.90%)

Direction départementale des territoires

Echelle : 1/350 000 (au format A3)
 Source : Insee-DGFIP (Filosofi 2019)
 Edition : 21 janvier 2022 - DDT/STD/CT/DSO
 Référentiel : © IGN- BD Parcellaire
 revenu_median_menages_filosofi.qgz



Le dispositif "Fichier Localisé Social et Fiscal (Filosofi) permet un rapprochement des fichiers fiscaux et sociaux. Il propose une observation du revenu disponible des ménages sur la base des variables sociodémographiques (taille, revenus, type, statut). La médiane (ou revenu médian) est calculée pour les revenus déclarés par unité de consommation. Au titre du secret statistique, les données concernant les unités géographiques de moins de 50 ménages ou 100 personnes ne sont pas traitées.
 Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.